



Lyon, le 22 novembre 2024

Page 1 / 2

14 000 emplois créés grâce au pack relocalisation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le développement économique d’Auvergne-Rhône-Alpes est au cœur des préoccupations de la Région. Grâce au « pack relocalisation », 14 000 emplois ont pu être créés sur notre territoire, réaffirmant ainsi la position de la Région, comme premier acteur de la réindustrialisation en France.

À la Région, présidée par Fabrice PANNEKOUCKE, nous avons placé la relocalisation de l’industrie et la souveraineté économique au cœur de nos priorités. Dès 2021, la Région a adopté un grand plan stratégique de relocalisation doté de 1,2 milliard d’euros, porté par Stéphanie PERNOD, 1^{re} Vice-Présidente déléguée à l’économie, à la relocalisation, à la préférence régionale et numérique, pour reconquérir la souveraineté industrielle régionale, et a également souhaité par la suite renforcer ses outils d’intervention, pour accompagner les entreprises, en créant un « pack relocalisation », portant essentiellement sur l’investissement productif et la formation.

Grâce à ce plan ambitieux, et à l’appui de l’agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, la Région Auvergne-Rhône-Alpes se positionne comme la première région pour la réindustrialisation en France, avec un solde net de 20 ouvertures de sites industriels sur les premiers mois de 2024. Le bilan du plan relocalisation nous encourage à poursuivre nos efforts avec :

- **818** projets soutenus
- **165M€** investis par la puissance publique
- **3,164Mds €** d’investissements privés nets
- **14 000** emplois industriels créés

Ces chiffres témoignent de la solidité de nos politiques initiées par Laurent WAUQUIEZ dès 2016 et de la capacité de notre territoire à attirer et soutenir les industries de demain.

« La force de notre territoire réside dans la richesse de notre tissu économique composé d’artisans, de commerçants, de PME innovantes et d’ETI en plein essor. Dans cette optique, nous œuvrons au quotidien pour faire d’Auvergne-Rhône-Alpes une région à l’environnement propice au développement économique. Le bilan du plan de relocalisation témoigne de son efficacité et nous incite à poursuivre nos efforts, collectivement, pour répondre au défi de la souveraineté industrielle. » **Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.**





Lyon, le 22 novembre 2024

Page 2 / 2

« Dès 2016, à la Région, nous avons refusé de considérer la désindustrialisation de notre pays comme un processus inéluctable. Par notre grand plan de relocalisation stratégique, nous tenons à relocaliser nos entreprises, renforcer notre industrie et conforter la souveraineté économique régionale, créatrice d'emplois. Ces résultats plus que satisfaisants montrent que nous ne devons pas céder à la fatalité ambiante. », **Laurent WAUQUIEZ**, conseiller spécial de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

